

■ **Centre Médical des Grangettes SA**, à Chêne-Bougeries, CH-660-2189997-1 (FOSC du 09.07.2001, p. 5213). La clause statutaire relative à la reprise de biens effectuée à la constitution est supprimée conformément à l'article 628 al. 4 CO. Nouveaux statuts du 25.06.2009. L'administrateur Glatz Philippe est maintenant domicilié à Chêne-Bougeries. Selon déclaration de l'administrateur du 25.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. J.M. Duchosal, bureau fiduciaire SA n'est plus organe de révision.
Registre journalier no 12504 du 10.08.2009 / CH-660.2.189.997-1 / 05197822